leglob-journal

Journal d'informations, d'investigations, d'analyses et d'opinions sur la Mayenne

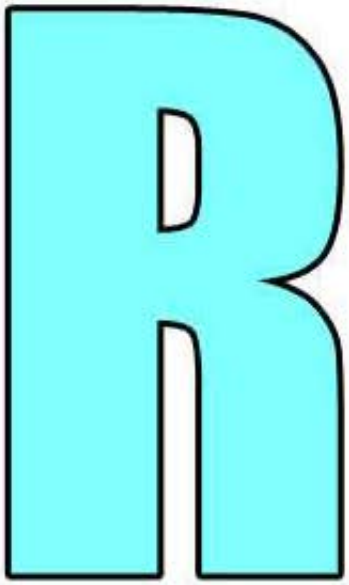

Retour sur ce qu'il est convenu d'appeler l'Affaire Lactalis dont on a pas fini de parler. Au plus fort de la crise qui a secoué pendant des semaines le groupe agroalimentaire mayennais, nos confrères, grands et petits ont parlé de « *scandale sanitaire* ». Et pour tirer les enseignements de cette crise, « *véritable séisme* » qui a poussé Lactalis à sortir de son mutisme chronique et qui a mis à mal des centaines de familles acheteurs de lait infantile, l'Assemblée nationale a ouvert une commission d'enquête parlementaire le 5 avril 2018. Treize jours plus tard, leglob-journal fait le point avec les auditions de la DGCSPP de la Mayenne.

Par **leglob-journal**

L'affaire Lactalis commence le 1er Décembre 2017 à 19 heures 46 très précisement. C'est à cette heure que Laurence Deflesselle, la numéro deux de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de Mayenne (DDCSPP) sait qu'elle va devoir entrer en gestion de crise.

C'est à cette heure précise qu'elle obtient en effet l'assurance par l'entreprise Lactalis que c'est bien la Mayenne qui est concernée et que « *les références de boîtes de lait infantiles indiquées provenaient bien de l'usine de Craon en Mayenne* ».

Elle raconte ce mardi 17 avril 2018 devant les députés : « *Une heure plus tôt à 18 H 45, je reçevais un coup de fil d'alerte sur mon portable* » de la Direction Générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) relatant « *un problème avec des produits Lactalis ne connaissant ni l'origine, ni les produits, ni l'usine de fabrication* ».

Laurence Deflesselle comprend alors qu'il se passe quelque chose d'important. Nous sommes un vendredi soir ce premier décembre, il n'y a plus grand monde dans les bureaux de la Préfecture à Laval et « *cela ressemble à un cas d'école,* raconte-t-elle, vous savez un exercice que l'on fait pour s'entrainer », sauf que la, ce n'est pas un exercice, mais c'est bien réel. La "machine" allait alors se déclencher avec ses révélations, ces coups de théâtre, et ses mises en accusations, enflammant les réseaux sociaux, les décideurs et les politiques, qu'ils soient nationaux ou locaux.

Tous les articles sur Lactalis : dans LactalisDossier

Cette nuit-là, Laurence Deflesselle et son petit groupe de chefs de services mettent tout en œuvre dans la cellule de crise pour comprendre la situation. Ils auront par exemple attendu près d'une heure une réponse de Lactalis à la question posée, celle essentiel de « *l'auto-contrôle positif à la salmonelle dans l'environnement* [C'est-à-dire en dehors des produits infantiles eux-mêmes, NDLR] *dans l'usine de Craon* » comme l'explique dans sa vidéo ci-dessous la Directrice adjointe de la DDCSPP de la Mayenne devant les députés de la commission d'enquête.

Ce que nous dit aussi officiellement la DDCSPP 53, c'est que les seize interventions menées entre 2005 et 2017 dans l'usine de Craon n'étaient pas destinées à trouver des salmonelles : « *Nous n'avions pas de signe avant coureur* » explique Laurence Deflesselle. *Nous n'avions aucune informations sur un problème de salmonelle dans cette usine ; il faut dire que l'entreprise sur des présences de la bactérie dans l'environnement n'est pas tenue de faire le signalement aux autorités* »

La directrice adjointe confirme dans la vidéo ci-dessous qu'ils n'avaient pas d'instruction pour recherche la présence de salmonelle dans les produits sortant de l'usine mayennaise, ni dans les autres entreprises du département de la Mayenne.

En 2005, pourtant une épidémie de salmonellose était partie de cette même usine de Craon, qui appartenait encore à la société Célia. La même bactérie de type salmonella agona était en cause. Elle avait contaminé 146 nourrissons.

Dans l'audition de Laurence Deflesselle, directrice adjointe départementale interministérielle, et coordonnatrice du pôle protection des populations de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de Mayenne, il ressort que cette crise a été dans les premiers jours gérée de façon pragmatique et apparemment en bonne intelligence.

L'antériorité de la présence de l'épisode salmonelle de 2005 dans l'usine de Craon n'était semble-t-il pas connu par les agents qui travaillaient ce week-end dans la cellule de crise en Préfecture depuis le coup de fil d'alerte de la DGCCRF. Et toujours selon les déclarations de Laurence Deflesselle devant la commission d'enquête, « *nous en avons pris connaissance parce qu'un interlocuteur au bout du fil du numéro vert mis en place par Lactalis aurait déclaré "le lait Picot contaminé, ce n'est pas la première fois !"* ».

Douze ans plus tard, et toujours selon Laurence Deflesselle témoignant ci-dessous devant les députés de la commission d'enquête parlementaire, Lactalis a semble-t-il été cette fois plus coopératif.

L'enquête de l'Assemblée Nationale qui s'est ouverte dispose selon les textes d'un maximum de six mois pour enquêter et entendre selon son bon vouloir . La toute première prise de parole, à la demande du président de la commission d'enquête, le député du Nord Christian Hutin, a été donné au président de l'association des familles victimes du lait contaminé à la salmonelle (AFVLCS). Quentin Guillemain a mis en cause ce qu'il a appelé « *l'ordre de commandement* », en témoignant longuement, le 5 avril 2018 devant les députés de la commission d'enquête.

Les services de l'État ont été pointés du doigt dans cette affaire. Et ce depuis que le *Canard enchaîné* a révélé, début janvier, que leurs enquêtes préalables à la crise dans l'usine Lactalis contaminée de Craon n'avaient détecté aucune trace de salmonelle. Ces auditions éclairent d'un jour nouveau ces accusations.

Rappelons qu'une enquête pénale est en court d'instruction. Une information judiciaire est en effet ouverte par le parquet de Paris pour « *blessures involontaires* », « *mise en danger de la vie d'autrui* », « *tromperie aggravée par le danger pour la santé humaine* » et « *inexécution d'une procédure de retrait ou de rappel d'un produit* » préjudiciable à la santé.

Tous les articles sur Lactalis : dans LactalisDossier

Lactalis : la DGCSPP 53 entendue par la commission d'enquête

Publié le: 18 avril 2018

Lire aussi d'autres articles de la rubrique: leglob-mayenne

Acteur et vecteur de la Pensée critique en Mayenne : leglob-journal

A lire également sur votre Journal en ligne